

Le centre hospitalier du Pays d'Apt, pilote de la télémédecine en Vaucluse



Ce lundi 4 décembre, le <u>centre hospitalier du Pays d'Apt</u> a inauguré son nouveau centre ophtalmologique en télémédecine aux côtés des élus du <u>Département de Vaucluse</u> et de la <u>Région Sud</u>, et les représentants de la structure <u>Atlas vision</u>. Il sera opérationnel dès ce jeudi 7 décembre.

Le territoire du Pays d'Apt a une population qui vieillit, 20% ont plus de 60 ans. De plus, sur les 25 communes du territoires, 16 sont considérés comme des villages de montagne et sont particulièrement touchés par la désertification médicale.



La question de l'accès aux soins étant devenue un enjeu majeur des territoires, notamment en Vaucluse, les besoins de santé sont plus que nécessaires, notamment en ce qui concerne la vue puisque le Pays d'Apt ne compte qu'un seul spécialiste dans ce domaine. C'est dans ce cadre que s'inscrit le nouveau centre ophtalmologique en télémédecine.

Le Vaucluse, territoire pilote de la télémédecine

La réalisation de ce centre résulte d'un partenariat inédit entre le public et le privé, qui constitue le premier acte du plan Santé du Département de Vaucluse. Ce dernier a sollicité la Région Sud afin que le Vaucluse deviennent le précurseur régional de la télémédecine. « Département le plus avancé en termes de connexion Très haut débit avec 79% du territoire couvert, je souhaite faire du Vaucluse la capitale régionale de la télémédecine, avait expliqué Renaud Muselier, président de la Région Sud.

LIRE ÉGALEMENT : 'LE VAUCLUSE CAPITALE RÉGIONALE DE LA TÉLÉMÉDECINE'

C'est donc le premier projet Santé soutenu conjointement entre le Département et la Région. « Le Département a décidé d'aller au-delà de ses compétences notamment au niveau de la santé », a affirmé Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse. En plus de la télémédecine, un bus médical devrait bientôt voir le jour, et le Département essaye d'attirer de nouveaux médecins en Vaucluse. Il y a 9 médecins salariés du Département à ce jour, avec <u>la récente arrivée du Dr Didier Chassery à Apt</u>, qui ont déjà permis à 5000 Vauclusiens de retrouver un médecin traitant.

Un partenariat entre le public et le privé

Le Département de Vaucluse et la Région Sud se sont alliés à Atlas Vision, le centre d'ophtalmologie à l'Isle sur la Sorgue et à Carpentras, pour déployer ce centre ophtalmologique en télémédecine. L'achat du matériel ophtalmologique a été financé à hauteur de 60 000€ par le Département et de 140 000€ par la Région.

« L'union de nos forces a donné naissance à un projet hybride, public et privé. Nous sommes fiers de cette chaîne de solidarité. »

Dr Echraf Grira Khediri, ophtalmologue Atlas Vision

Désormais, les patients peuvent bénéficier rapidement, et proche de chez eux, d'une consultation réalisée par un orthoptiste au sein du CH d'Apt. Les clichés sont ensuite envoyés à Atlas Vision pour être étudiés dans un de ses centres, qui regroupent huit médecins spécialistes de la pathologie et chirurgie de l'œil et une équipe paramédicale.



Ecrit par le 19 décembre 2025



Les différents acteurs qui ont contribué à la création de ce centre ophtalmologique en télémédecine. ©Département de Vaucluse

Une technologie moderne

« L'engagement des technologies est très important pour nous », a déclaré <u>Danielle Fregosi</u>, directrice du CH du Pays d'Apt. L'établissement s'est engagé dans la télémédecine dès 2017 et a déjà mis en place la télésurveillance à domicile depuis plusieurs années. Ces nouvelles machines dédiées au centre ophtalmologique en télémédecine sont donc la continuité logique de l'évolution du CH et de la télémédecine en Vaucluse.

« Les consulations seront quasiment à l'identique de ce qu'on peut faire sur place à l'Isle-sur-la-Sorgue ou Carpentras »

Dr Stéphan Pommier, ophtalmologue Atlas Vision



Les technologies utilisées offrent un réel avantage puisqu'elles disposent d'une réactivité importante pour une qualité de soin quasiment optimale. Avec, il sera possible de déceler plus rapidement les technologies lourdes afin de pouvoir intervenir sans attendre. Il sera possible de détecter certaines pathologies avant même que le patient ressente des symptômes. « Ce n'est pas seulement une visite unique, on va pouvoir assurer un vrai suivi avec ce centre en télémédecine », a rassuré Dr Stéphan Pommier, qui a précisé que 40% des patients d'Atlas Vision venaient du Pays d'Apt.

Une technologie innovante

Les machines de ce nouveau centre sont à la pointe de la modernité. Elles permettent le diagnostic d'un ensemble de pathologies. Les patients souhaitant une consultation pourront prendre rendez-vous dès ce jeudi 7 décembre <u>via la plateforme Doctolib en cherchant 'Cabinet d'orthoptie et télé ophtalmologie – Hôpital d'Apt'</u>.

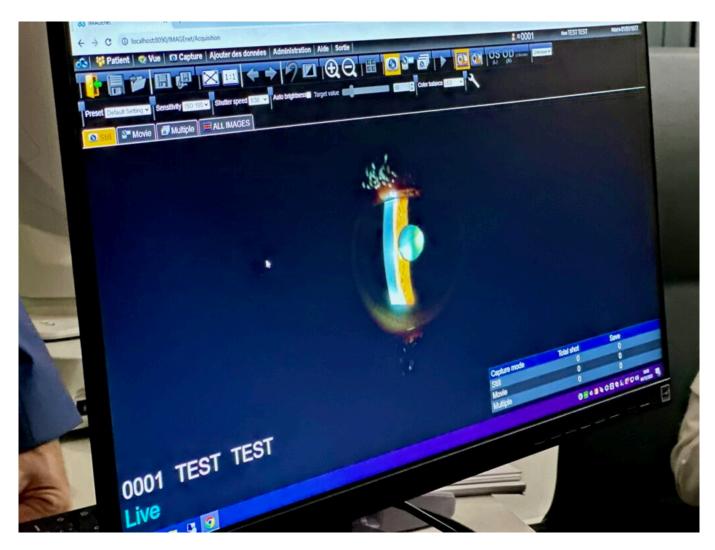
Les machines OCT (Tomographie à Cohérence Optique) sont l'équivalent d'un scanner, qui permettent de voir en coupe les différentes structures de l'œil, de la cornée au nerf optique, en passant par la rétine, et d'obtenir des mesures anatomiques. « À l'état actuel de la télémédecine, ce genre d'examen n'existait pas jusqu'à aujourd'hui », a affirmé Dr Stéphan Pommier.







Ecrit par le 19 décembre 2025



Une installation qui contribue à l'attractivité du territoire

Une des problématiques qui est au cœur des préoccupations du Département de Vaucluse, mais aussi du Pays d'Apt : l'attractivité du territoire, notamment en matière de santé. « La ville d'Apt présente une difficulté d'accessibilité, mais est aussi peu attractive pour les médecins car elle est loin des réseaux autoroutiers, a expliqué Véronique Arnaud-Deloy, maire de la ville. Nous sommes excentrés, mais aujourd'hui, nous subissons tous 30 années de manque de formations de médecin et de manque de médecins. »

Ainsi, cette innovation en matière de technologie et de télémédecine représente un véritable atout pour le Pays d'Apt qui compte bien s'en servir pour attirer de nouveaux spécialistes de santé. Le territoire dispose déjà de plusieurs appartements destinés aux internes en médecine, afin de soulager les médecins de ville et ceux d'hôpital, mais aussi pour attirer les jeunes en ruralité. La communauté de communes Pays d'Apt Luberon loue un appartement au CH à l'année pour les médecins qui viennent s'installer, pour

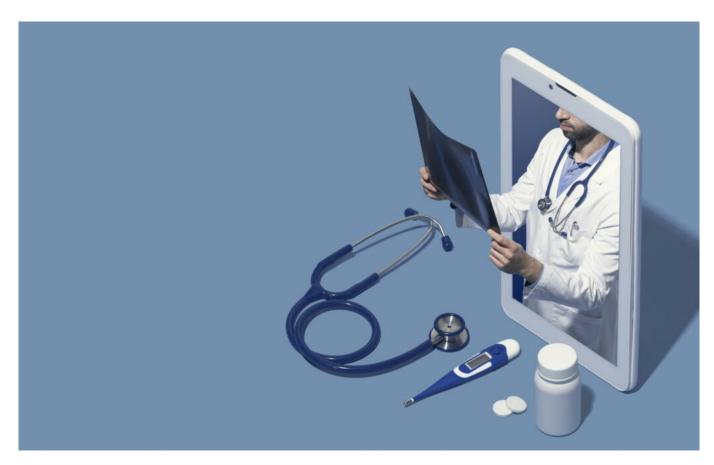


Ecrit par le 19 décembre 2025

leur laisser le temps de se trouver un logement, mais aussi pour les médecins remplaçants.

Le centre hospitalier du Pays d'Apt est donc devenu le leader de la télémédecine en Vaucluse. « Nous sommes capables de viser l'excellence et de l'obtenir en matière de santé », a conclu Jean Aillaud, vice-président de la Région Sud, vice-président du Pays d'Apt Luberon, et 1^{er} adjoint au maire d'Apt.

Le Vaucluse capitale régionale de la télémédecine



Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, et Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, viennent d'annoncer leur souhait de faire du Vaucluse le département pilote de la région en matière de télémédecine. Une volonté qui, pour débuter, va



se traduire par un projet de déploiement de télédiagnostic ophtalmologique en partenariat avec la structure Atlas vision et le centre hospitalier du Pays d'Apt. Un partenariat inédit entre le privé et le public qui constitue l'acte I du plan santé du département de Vaucluse.

« Département le plus avancé en termes de connexion Très haut débit (THD) avec 79% du territoire couvert, je souhaite faire du Vaucluse la capitale régionale de la télémédecine, explique Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais pour cela, nous devons bâtir aujourd'hui les fondations de ce projet exceptionnel : nous lancerons l'appel à projets 'Télésanté' le 3 novembre prochain, avec un budget de 450 000€ à la clef, et des co-financements Etat-Région-Département. Nous allons aussi chercher 13M€ de fonds européens pour la télémédecine, et le Vaucluse y sera éligible. Enfin, nous soutiendrons le déploiement du projet de télémédecine Atlas vision dans le Centre hospitalier d'Apt, en accord avec les professionnels de santé. »

Ce projet vise à équiper le <u>centre hospitalier du Pays d'Apt</u> avec les équipements nécessaires (près de 200 000€, dont 135 912€ financés par la Région et 63 137€ par le Département) pour réaliser des diagnostics ophtalmologiques en partenariat avec <u>le pôle Atlas vision</u> déjà présent à l'Isle-sur-la-Sorgue et à Carpentras. Cette structure regroupe 8 médecins spécialistes de la pathologie et de la chirurgie de l'œil accompagnés d'une équipe paramédicale dédiée (optométristes, orthoptistes, secrétaires médicales, coordinateur de santé...).



Renaud Muselier, président de la Région Sud, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, et les représentants du Centre hospitalier du Pays d'Apt et d'Atlas vision.

Dans le territoire du Pays d'Apt où l'on compte la plus grande part des plus de 60 ans l'offre ophtalmologique est largement insuffisante avec des délais de prise en charge excessif. La mise en place



de cette télémédecine va donc permettre d'optimiser l'établissement des diagnostics via le centre hospitalier d'Apt. Plus besoin de se déplacer sur Cavaillon, Carpentras ou l'Isle-sur-la-Sorgue. Un trajet qui pouvait pousser certains patients à refuser les soins.

Quand la médecine des champs s'inspire de la médecine des champs de bataille

Désormais, d'ici juin 2023 (le temps d'équiper les futurs locaux de téléconsultation), des orthoptistes recevront les patients à Apt pour les examens et les diagnostics seront établis à distance par les spécialistes d'Atlas vision. Ainsi à l'image de la médecine de guerre, des personnels de santé formés spécialement réaliseront les examens alors que le diagnostic sera établi par des spécialistes, loin de la ligne de front. Au final, l'objectif est de ne plus de perte de temps en trajet inutile.

Autre avantage, ce dispositif va aussi permettre de filtrer les pathologies et prioriser les urgences. En effet, l'établissement d'un diagnostic par un spécialiste pour des lunettes permet surtout de contrôler l'état de santé des patients en décelant de nombreuses pathologies comme le glaucome, la rétinopathie diabétique, la DMLA, les pathologies cornéenne ou bien encore les infections ou les inflammations de l'œil.

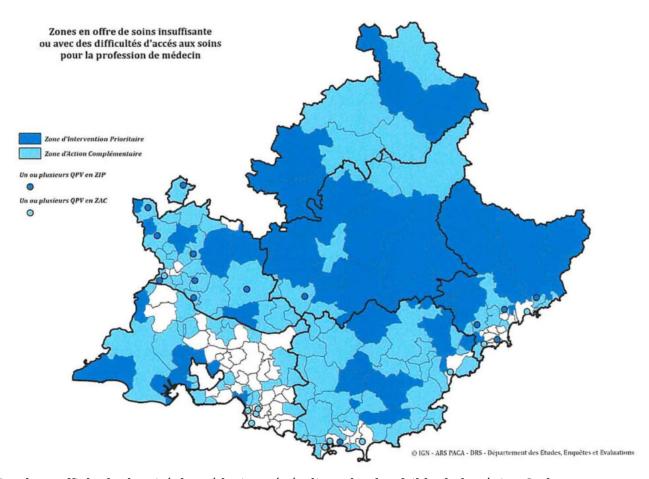
- « Ce dispositif va permettre à la population rurale d'avoir accès aux soins spécialisés, précise <u>Danielle Frégosi, directrice du centre hospitalier du Pays d'Apt</u>. Il s'agit d'un véritable changement de l'accès aux soins en temps réels. »
- « Il est important de réaliser des dépistages précoces pour réduire les pathologies comme par exemple le glaucome », insiste <u>le docteur Marie Boulze, ophtalmologiste chez Atlas vision</u>.
 - « Un oasis au milieu d'un désert médical. »

Docteur Grira

- « Ce dispositif sera une porte d'entrée importante vers l'ophtalmologie, complète <u>le docteur Grira,</u> ophtalmologue au sein d'Atlas vision. Il constituera un oasis au milieu d'un désert médical. »
- « La première brique de cette 'capitale régionale' de la télémédecine est posée », conclut Renaud Muselier et le président de la Région Sud de poursuivre : « je veux renouveler ici mon engagement : dans le courant de la mandature, un centre régional de 'Télémédecine Sud' sera installé dans le Vaucluse, pour cartographier, analyser, apporter du soutien technique et opérationnel à tous les projets de la Région. »



Ecrit par le 19 décembre 2025



Le Vaucluse affiche la densité de médecins généralistes la plus faible de la région Sud.

Un plan santé pour faire face à la désertification médicale

Avec cet acte I de son plan santé, le Département entend ainsi faire face à une désertification locale de l'offre de santé. En effet, près des trois quarts des 151 communes vauclusiennes sont désormais classés en Zone d'intervention prioritaire (5% des communes) ou en Zone d'action complémentaire (66%) par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à la fois dans les zones rurales et dans certains quartiers urbains.

Le Vaucluse affiche la densité de médecins généralistes la plus faible de la région Sud (85,6 médecins libéraux pour 100 000 habitants). En 2020, 479 médecins libéraux étaient en exercice en Vaucluse, soit 11% de moins que 5 ans auparavant.

Dans le même temps, les médecins spécialistes libéraux sont inégalement répartis dans le département : ils sont essentiellement concentrés dans les grandes villes et dans la vallée du Rhône.

« Compléter l'offre médicale existante, pas la concurrencer. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental





Ecrit par le 19 décembre 2025

Par ailleurs, parmi les médecins en exercice, plus de la moitié (58%) est âgée de 55 ans ou plus, laissant présager de nombreux départs à la retraite dans les années à venir (plus de 30% des ophtalmologistes du département ont plus de 60 ans).

« La loi 3DS permet aux Départements d'intervenir davantage dans le champ sanitaire, et c'est une véritable avancée, rappelle Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental. Par exemple, cette loi donne une base légale qui permet aux Départements d'assurer le recrutement du personnel de santé. Et avec la crise sanitaire, il y a nécessité de renforcer notre offre de soins. C'est un véritable choix politique. »

Les maires se sont déjà employés à réduire ses inégalités d'accès à la santé grâce à la création de 20 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) labellisées en Vaucluse, mais cela n'est pas suffisant.

« C'est pour cela que nous avons élaboré un plan santé inédit et concret pour le Vaucluse, insiste la présidente du Département. Mais notre idée, ce n'est pas de concurrencer l'offre médicale existante mais de la compléter et d'apporter de nouvelles solutions. »

Retrouvez l'interview du président de la Région Sud et de la présidente du Département de Vaucluse filmé par les services du Conseil départemental.

Faire du 'cousu main'

Parmi ces solutions, le Département a bouclé le recrutement de 8 médecins généralistes. Ces derniers seront installés soit dans les Espaces Départementaux des Solidarité, soit dans des locaux mis à disposition par les communes. Quatre villes ont déjà été identifiées pour les accueillir : Valréas, Cadenet, Avignon et Apt. Cette mesure coûtera à la collectivité entre 800 000€ et 1M€ qui seront compensés par les aides et les financements de l'Assurance maladie.

« Notre plan départemental constitue une première étape, poursuit Dominique Santoni. Il a pour ambition de faire du 'cousu main' et de s'adapter aux besoins des communes. Là où il n'y a plus de médecins, nous pouvons intervenir avec notre recrutement. Là où l'offre de soins mérite d'être renforcée, nous pourrons soutenir et accompagner. Le tout, sans oublier le développement de nouvelles formes de médecine comme la télémédecine. »

Dans ce cadre, le Département souhaite notamment accélérer le déploiement de la télémédecine dans les EHPAD car de plus en plus de résidents ont des difficultés à trouver un médecin traitant et une consultation de spécialistes. Pour cela, le Conseil départemental veut former et déployer des référents télémédecine dans ces établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Chariots de téléconsultation et 'bus santé' itinérant

Le Département envisage aussi de développer des chariots de téléconsultation (chacun équipé d'un stéthoscope et otoscope connectés). Ils permettront de réaliser une consultation à distance, pour des examens élémentaires, avec un médecin tout en étant accompagné près de soi par un professionnel de santé (pharmacien ou infirmière).

Enfin, vu le succès des vaccinobus lors de la crise sanitaire du Covid le Conseil départemental 'planche' sur la mise en place d''un bus itinérant pour aller partout sur le territoire.



Ecrit par le 19 décembre 2025



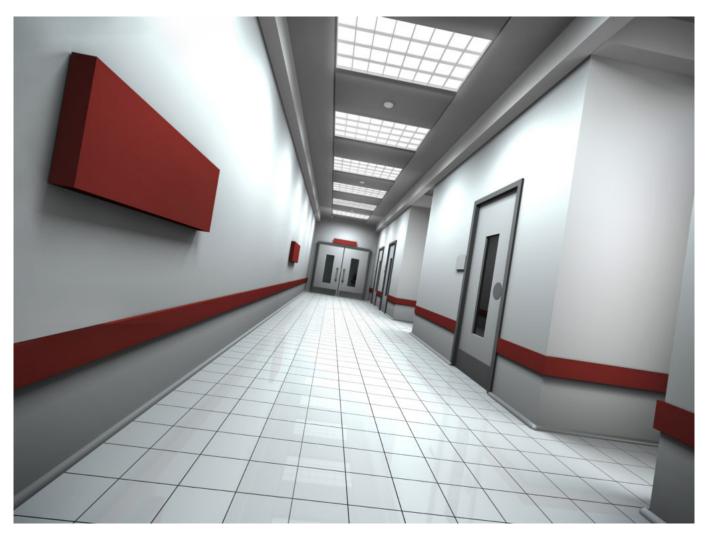
Après le succès des vaccinobus, le Département souhaite mettre en place des bus santé itinérant destiné à répondre aux besoins de téléconsultations sur tout le territoire de Vaucluse.

« La santé mobile se développe de plus en plus dans notre pays et permet d'aller vers les Français les plus éloignés de la santé, constate Dominique Santoni. Le Département veut donc mettre en place un bus itinérant avec une équipe médicale qui irait dans les secteurs les moins bien lotis de notre territoire et qui s'adresserait à des populations qui ne peuvent pas ou plus se déplacer. »

Le Département veut lutter contre les déserts médicaux



Ecrit par le 19 décembre 2025



Le Conseil départemental de Vaucluse lance 'un SOS' afin de recruter 8 médecins généralistes avant la fin de l'année afin de lutter contre les déserts médicaux.

Il y a urgence. Le Vaucluse a la plus faible densité de généralistes de la Région Sud (85 médecins pour 100 000 habitants). En 5 ans leur nombre a fondu de 11% et plus de la moitié d'entre eux affichent un âge de plus de 55 ans, ils vont donc bientôt partir à la retraite.

D'où le cri d'alarme de la présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni : « Nous devons absolument recruter 8 médecins cette année ». Pour ce faire, avec son équipe, elle a échangé avec l'Agence régionale de santé (ARS), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), l'Ordre des médecins et les associations sur le terrain.

« Notre but n'est pas de concurrencer l'offre médicale existante mais de la compléter dans les Zones d'intervention prioritaires identifiées. » Ainsi, sur les 151 communes de Vaucluse, près de 3 sur 4 sont concernées selon l'ARS, Que ce soit dans des cantons ruraux (Cheval-Blanc, Pernes), péri-urbain (Bollène) ou quartiers de villes moyennes (Cavaillon, Carpentras, Isle-sur-la-Sorgue, Apt).



Département-pilote pour la Région

Ces médecins seront installés dans les EDES (Espaces départementaux des solidarités) ou des locaux mis à disposition par les maires, ils pourront travailler en relation avec les centres hospitaliers, ils seront rémunérés en fonction de la grille hospitalière. Grâce à notre territoire et ses atouts, (climat, patrimoine, paysages, qualité de vie), nous pouvons attirer des médecins qui n'auront ni loyer, ni charges à débourser. Pour leur faciliter la vie, le département donnera un coup de pouce pour l'emploi de leur conjoint ou la scolarisation de leurs enfants.

« Avec la crise sanitaire, nous avons vu qu'il y a une absolue nécessité de renforcer notre offre de soins », poursuit Dominique Santoni. Avec la Région Sud, le président Renaud Muselier a décidé de faire du Vaucluse un département-pilote en matière de télémédecine. Nous envisageons aussi de le déployer dans les Ehpad. Un bus itinérant aussi est dans les projets, qui, avec une équipe médicale, irait à la rencontre de la population qui ne peut pas se déplacer. »

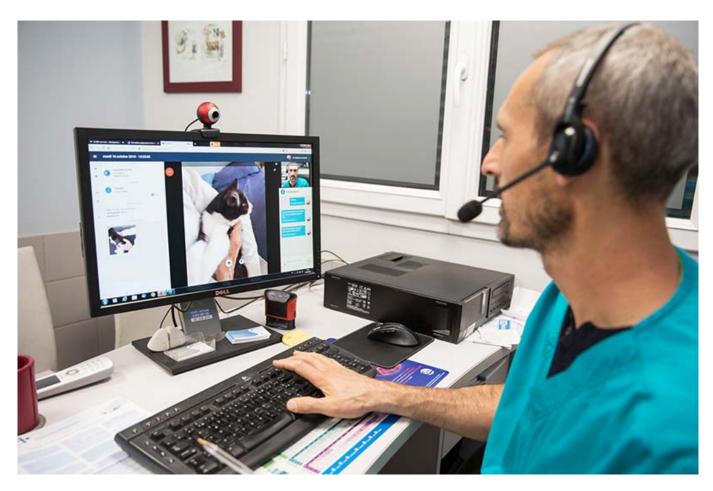
Ce 'Plan Santé', destiné à lutter contre les déserts médicaux de Vaucluse est évalué à 1M€, somme financée majoritairement par l'Assurance-Maladie.



Léa louard, Suzanne Bouchet, Dominique Santoni et Elisabeth Amoros lors de la conférence de presse du Conseil départemental de Vaucluse (© DR)



Les vétérinaires autorisés à utiliser la télémédecine



Un décret du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation vient <u>d'autoriser</u> pour la première fois en France les vétérinaires à réaliser des consultations à distance et à recourir à des expertises via des outils numériques. La médecine vétérinaire, à la différence de la médecine humaine, ne disposait pas jusqu'à présent d'un cadre réglementaire autorisant les pratiques de télémédecine. Le dispositif, mis en place à titre expérimental pour une durée de 18 mois, permettra aux vétérinaires situés notamment en zone rurale d'assurer un suivi rapproché des animaux en évitant certains déplacements. Ce décret ne se substitue en aucun cas à l'obligation de continuité de soins et de réalisation de visites et d'examen clinique des animaux pour la délivrance de médicaments vétérinaires.

« Pour la première fois en France les vétérinaires vont pouvoir réaliser des consultations à





Ecrit par le 19 décembre 2025

distance. »

Le Conseil national de l'ordre chargé du suivi de l'expérimentation

« La crise sanitaire liée au coronavirus a mis en exergue les besoins particuliers de télémédecine, explique le ministère. Le dispositif mis en place permettra d'améliorer le service fourni aux propriétaires d'animaux de compagnie ou d'élevage grâce à une prise en charge plus rapide et un suivi médical rapproché. Il apporte également une plus grande flexibilité dans l'organisation du travail du vétérinaire. Il doit ainsi faciliter le travail des vétérinaires en zone rurale, sans toutefois se substituer à l'obligation de continuité de soins et de réalisation de visites et d'examen clinique des animaux pour la délivrance de médicaments vétérinaires. »

La télémédecine recouvre la téléconsultation, la télésurveillance la télé-expertise, et la télé-assistance médicale vétérinaire. Le Conseil national de l'ordre vétérinaire est chargé du suivi de l'expérimentation, en lien avec le Ministère de l'agriculture et en concertation avec les organisations professionnelles vétérinaires et agricoles. Un rapport d'évaluation de cette expérimentation sera produit fin 2021, pour en tirer les enseignements nécessaires avec les professions vétérinaires et agricoles.

Lien vers le décret : Décret n° 2020-526 du 5 mai 2020 relatif à l'expérimentation de la télémédecine par les vétérinaires